

cause du mal dans ce cas, je n'aurais pas la conscience tranquille si je n'examinais la valeur de certaines circonstances consignées dans le chapitre des commémoratifs. Ainsi, est-ce que le syndrome ne pourrait pas être dû à une intoxication par le cuivre ou le plomb, puisque le malade a été, pendant 10 longues années, en contact avec le cuivre allié au plomb? Il y a en effet chez notre malade quelques symptômes qui nous excusent d'examiner une telle hypothèse, ces symptômes sont: la paralysie particulièrement prononcée aux muscles extérieurs des extrémités supérieures, le goût et l'haleine métalloïdique, une ébauche de liseré gingival, des plaques d'anesthésie, du spasme. Malgré la présence de ces signes, j'écarte le saturnisme, d'abord parce que ce cortège symptomatique n'est pas assez touffu et imposant, ensuite, parce que ces symptômes ne sont pas pathognomoniques et peuvent se rencontrer dans une foule de maladies de la moëlle. Par contre, l'absence de certains symptômes plus importants, je dirais nécessaires, est significative. Ainsi, la nutrition générale de notre malade est loin d'être en souffrance, son apparence contraste énormément avec celle du saturnin qui a une pâleur spéciale jaunâtre ou même grisâtre. L'anémie, chez les saturnins, dit Letulle, est une loi inéluctable. Et cela doit être puisque les hématies sont altérées profondément. La nutrition générale chez eux est frappée de déchéance qui se traduit par la pâleur, l'émaciation, l'essoufflement. Quelle différence avec ce malade qui est rougeaud, gras, bien portant! Notons encore, l'absence d'encéphalopathie, de paralysie réelle, de colique saturnine, de néphrite, de névrite optique. Enfin, une dernière remarque, c'est la présence, chez ce malade, d'une plaque d'anesthésie assez grande au creux épigastrique, ce qui est bien contraire à la distribution de l'anesthésie saturnine, qui respecte toujours cet endroit du corps, à tel point que Beau appelait l'épigastre la place d'armes de la sensibilité dans le saturnisme.

Quant au cuivre, peut-on l'incriminer avec plus de raison? Le malade a été polisseur de cuivre pendant 10 ans, il a donc été exposé à être imprégné par ce métal, c'est une circonstance qui me semblait digne d'attirer mon attention au point de vue